

LE FRAMIRÉ

I. - FICHE BOTANIQUE ET FORESTIÈRE

1. — DENOMINATIONS

COMMERCIALE : FRAMIRÉ.

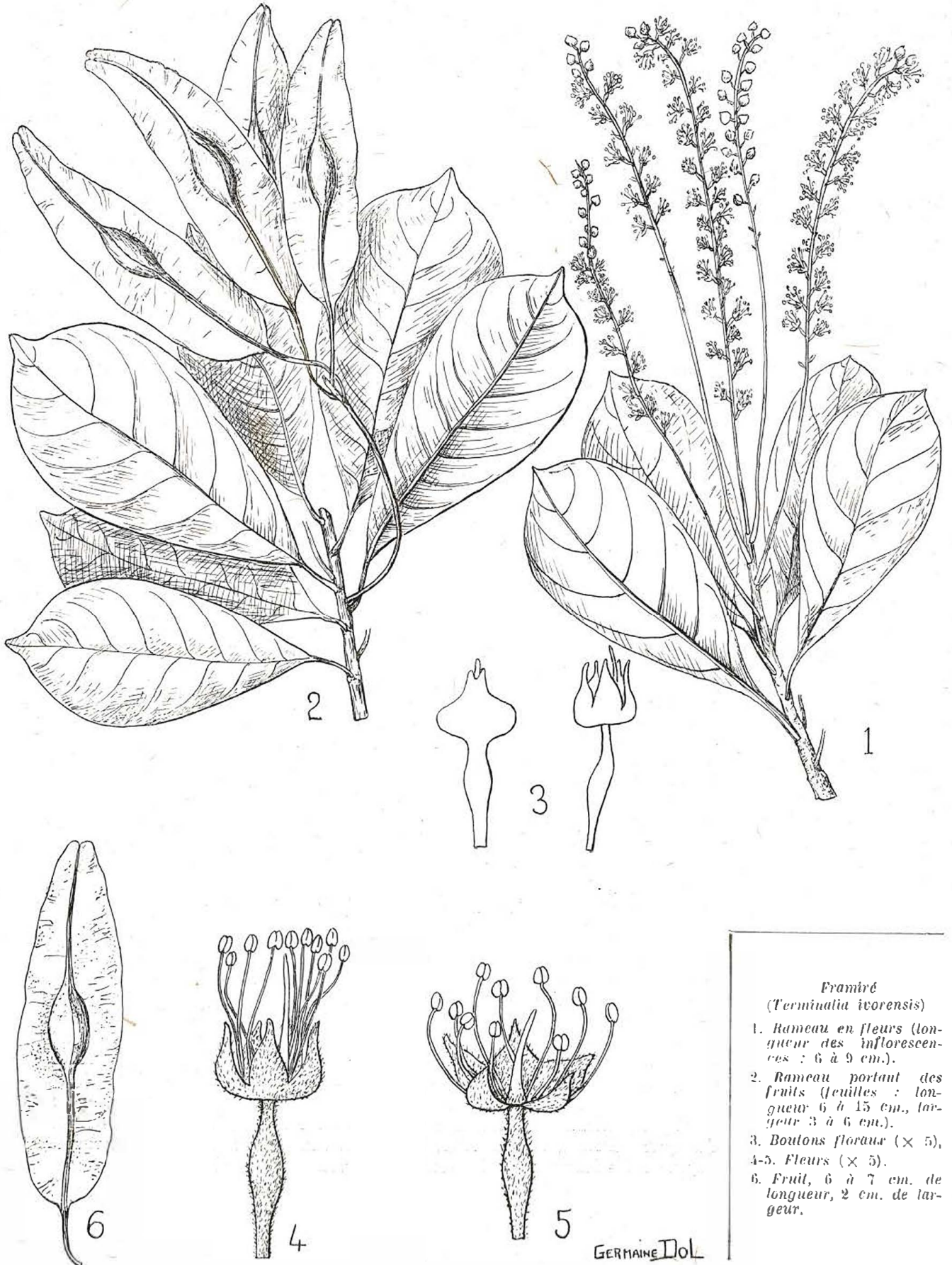
SCIENTIFIQUE : *Terminalia ivorensis* A. Chev. (*Combretacées*),

VERNACULAIRES : Framiré (Appol, Agni),
Boti (Abé),
Bouri (Soubré),
Brogha (divo),
Blié (ouobé),
Banidi (yacoba),
N'dagobrohia (ebrié).

2. — HABITAT

L'aire du Framiré s'étend depuis la zone forestière de la Guinée française, la Côte d'Ivoire et jusqu'en Nigeria. Il est abondant dans les forêts secondaires et primaires de la zone des « deciduous forests », et particulièrement dans les parties qui font transition avec les « rains forests », dans lesquelles il peut se répandre à la faveur de déboisements accidentels.

C'est une essence de pleine lumière, qui a une grande puissance de colonisation. La croissance du jeune plant est extrêmement rapide, mais la germination ne peut se faire que sur sol bien dégagé. C'est ce qui explique que, malgré son pouvoir envahissant, on ne rencontre pas le Framiré en peuplements de grande étendue, mais plutôt en bouquets dispersés de quelques arbres.



Framiré
(*Terminalia ivorensis*)

1. Rameau en fleurs (longueur des inflorescences : 6 à 9 cm.).
2. Rameau portant des fruits (feuilles : longueur 6 à 15 cm., largeur 3 à 6 cm.).
3. Boutons floraux (× 5),
- 4-5. Fleurs (× 5).
6. Fruit, 6 à 7 cm. de longueur, 2 cm. de largeur.

GERMAINE DOL

3. — DESCRIPTION DE L'ARBRE

Très bel arbre, sans accotements, qui atteint en moyenne 20 à 25 mètres sous les branches et parfois 35 mètres; fût d'un diamètre de 1 m. à 1,20 m., pouvant aller exceptionnellement jusqu'à 1 m. 75.

L'arbre porte des rameaux étalés de branches verticillées qui disparaissent par élagage naturel au fur et à mesure de la croissance, laissant un fût bien lisse.

Écorce mince, gris-blanchâtre, fendillée longitudinalement. Les indigènes s'en servent pour faire une teinture jaune.

Feuilles et inflorescences réunies à l'extrémité des rameaux. Feuilles aïternes et subverticillées, obovales ou oblongues, très coriaces, longuement cunéiformes à la base, arrondies ou brièvement acuminées, aiguës au sommet, légèrement pubescentes, roussâtres dans le jeune âge, surtout sur la nervure médiane, longues de 6 à 15 cm., larges de 3 à 6 cm. Pétiole de 5 à 8 mm., pubescent.

Inflorescences à longues grappes insérées à l'aisselle des feuilles, longues de 6 à 9 cm., non compris les pédoncules qui sont grêles, longs de 3 à 4 cm., finement pubescents, argentés ainsi que le rachis de l'inflorescence. Bractées nulles. La floraison se fait en avril et se poursuit jusqu'en juin.

Fleurs blanches, isolées, portées sur des pédicelles blancs, pubescents, longs de 3 mm. au moment de la floraison.

Bouton floral longuement ovoïde, apiculé; fleurs inférieures hermaphrodites, les supérieures mâles. Calice de 6 à 8 mm. de diamètre, profondément divisé en 5 (parfois 6) lobes ovales, acuminés, subulés, blancs, pubescents au dehors, cotonneux en dedans.

Corolle réduite à d'épaisses touffes de poils blancs. Etamines 10, blanchâtres; dépassant légèrement le style, à filets glabres. Ovaire pubescent, argenté, style conique; subule, de 4 mm. de long, hérissé à sa base, glabre au sommet.

Les jeunes fruits apparaissent en juillet.

Fruit elliptique très allongé ou linéaire, ayant 6 à 7 cm. de long, sur 2 cm. de large, avec des ailes étroites, entières, à bords légèrement ondulés, très coriaces et jaunâtres à maturité. Ces fruits sont obtus et un peu émarginés au sommet; légèrement cunéiformes à la base, très finement pubescents sur les deux faces; la partie renfermant la graine est ovoïde, très allongée, un peu carénée sur les deux faces; formée d'une noix mince, très dure. Pédicelle fructifère pubescent.

Les fruits mûrs persistent très longtemps sur les arbres avant d'être dispersés par le vent.

4. — ASPECT ET TEXTURE DU BOIS

Cœur et aubier non différenciés. Bois de couleur jaune paille, à grain moyennement fin; quelques veines plus foncées marquent les zones d'accroissement: ces veines sont assez espacées, ce qui tendrait à démontrer une croissance rapide de l'arbre.

En section transversale : Zones saisonnières bien visibles. Vaisseaux très nombreux et assez gros, isolés ou le plus souvent groupés par deux. Parenchyme invisible. Rayons médullaires fins, sinueux, visibles à l'œil nu.

En section longitudinale tangentielle : Vaisseaux assez larges, longs et rectilignes, donnant au bois une texture assez poreuse. Parenchyme invisible. Quelques veines dues aux zones d'accroissement, mais très peu marquées. Rayons médullaires très fins, ponctuant à peine le fond du bois.

En section longitudinale radiale : Contrefil assez marqué dû aux zones d'accroissement. Vaisseaux rectilignes souvent accolés par deux. Parenchyme invisible. Rayons médullaires serrés, allongés et sinueux.

II. — FICHE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

1. — CARACTERES ESTHETIQUES

Bois rappelant, par son aspect, certains chênes tendres et qui pourrait trouver des débouchés importants dans l'ébénisterie courante. Prend un bon poli.

Très homogène. On ne rencontre pas de billes moirées ou mouchetées utilisables pour la belle ébénisterie.

2. — CARACTERES PHYSIQUES

Densité à l'état sec : 0,48 à 0,58.

Bois moyennement dur, un peu plus tendre que le chêne, dont il n'a pas du reste la densité. Retrait plutôt faible. Bois assez peu nerveux. Assez bonne conservation vu sa faible densité.

3. — CARACTERES MECANIQUES

Présente des résistances moyennes à la cohésion transversale, très bonnes à la compression et la flexion, assez bonnes au choc.

C'est un bois relativement souple, élastique, ce qui peut le faire désigner pour certains travaux spéciaux. Il est assez facile à courber.

4. — CARACTERES TECHNIQUES

Le débitage du Framiré peut être effectué indifféremment et facilement au ruban, ou à l'alternative.

Au ruban, on peut conseiller, sur machine courante, à grumes, un pas de denture de 42 à 48 mm., un angle d'attaque de 24° à 26° et une vitesse de rotation des lames de 28 à 32 mètres par seconde. Pas et vitesse sont à augmenter pour très fortes machines et à diminuer sensiblement au contraire pour machines d'atelier. Le débitage exige peu de force motrice.

Le rabotage est facile, le bois se polit bien.

Les assemblages sont faciles à faire et résistants.

Clous et vis pénètrent et tiennent bien.

La tenue du bois au séchage est bonne, mais il est prudent, comme du reste pour la plupart des bois coloniaux, les bois durs surtout, de prévenir les fentes possibles en clouant une latte aux extrémités des débits.

5. — USAGES

Le Framiré peut être recommandé pour tous travaux de charpente soignée, de menuiserie et de construction, mais surtout pour la menuiserie fine et l'ébénisterie commune.

Peut convenir également pour les carcasses de meubles et de pianos, ainsi que pour le parquet, malgré l'insuffisance de sa dureté.

Le Framiré est un excellent bois à tous points de vue, Il pourrait être utilisé en grosses quantités par l'industrie si les exploitants pouvaient en envoyer régulièrement et tenir les marchés approvisionnés en cette essence.

C'est un bon bois de cintrage dont l'emploi est indiqué pour la carrosserie et le charronnage.

6. — COMMERCE

La production de Framiré ne dépassait guère avant 1939 quelques centaines de tonnes par an. Il semble que, malgré la fréquence de l'essence dans les peuplements, les exploitants de la Côte d'Ivoire, trop préoccupés par l'Acajou, ne la recherchaient pas suffisamment. Ils pourraient certainement nous en envoyer plusieurs milliers de tonnes annuellement, ce d'autant qu'il s'agit d'un bois léger, facile à évacuer et à embarquer par conséquent, et se conservant néanmoins en billes dans des conditions très satisfaisantes.

Les arrivages de Framiré en Métropole de la Libération au 31 décembre 1946, s'élèvent à 7.220 mètres cubes.

